

Enquête québécoise sur les loisirs culturels et le divertissement 2024

Méthodologie de l'enquête



Pour tout renseignement concernant l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et les données statistiques dont il dispose, s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : statistique.quebec.ca

Ce document est disponible seulement en version électronique.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 2025
ISBN 978-2-555-01814-3 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2025

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction

Août 2025

Publication réalisée à l'Institut de la statistique du Québec par :	Jessica Bélisle
Sous la coordination de :	Luc Belleau
Sous la direction de :	Éric Gagnon
Révision linguistique et édition :	Direction de la diffusion et des communications
Comité de lecture interne :	Luc Belleau et Marie-Eve Tremblay
Enquête sous la responsabilité de :	Observatoire de la culture et des communications du Québec Institut de la statistique du Québec
Enquête financée par :	Bibliothèques et Archives nationales du Québec Conseil des arts et des lettres du Québec Ministère de la Culture et des Communications Société de développement des entreprises culturelles
Photo en couverture :	_KUBE_ / Adobe Stock
Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication :	Direction de la méthodologie Institut de la statistique du Québec 200, chemin Sainte-Foy, 3 ^e étage Québec (Québec) G1R 5T4 Téléphone : 418 691-2401 1 800 463-4090 (Canada et États-Unis) Site Web : statistique.quebec.ca

Notice bibliographique suggérée

BÉLISLE, Jessica (2025). *Enquête québécoise sur les loisirs culturels et le divertissement 2024. Méthodologie de l'enquête*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 21 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/pratiques-culturelles-2024-methodologie.pdf].

Avertissement

Les proportions de ce rapport sont arrondies à une décimale dans les tableaux et à l'unité dans le texte. Exceptionnellement, dans le texte, les proportions inférieures à 5 % et celles qui ne sont pas reportées dans les tableaux sont présentées avec une décimale. En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Table des matières

Introduction	5
1 Plan d'échantillonnage	6
1.1 Population visée	6
1.2 Base de sondage	6
1.3 Méthode de sélection, taille et répartition de l'échantillon	7
2 Collecte de données	8
2.1 Prétest	8
2.2 Méthodes de collecte	9
2.3 Stratégies de collecte	10
2.4 Résultats de la collecte	10
3 Traitement des données	12
3.1 Validation et saisie	12
3.2 Pondération	12
3.3 Non-réponse totale	13
3.4 Non-réponse partielle	14
4 Précision et tests statistiques	15
4.1 Précision des estimations	15
4.2 Erreurs de mesure	15
4.3 Tests statistiques	16
4.4 Comparaisons avec d'autres enquêtes	16
5 Portée et limites de l'enquête	17
Références bibliographiques	19

Introduction

Depuis les 20 dernières années, le numérique a transformé considérablement les processus de création, de production, de diffusion et de consommation des biens culturels. La culture étant un aspect central à considérer pour toute société, il semble ainsi important de mener une enquête sur les pratiques culturelles de la population au Québec, semblable à celles qui ont été réalisées tous les cinq ans par le ministère de la Culture et des Communications du Québec, de 1979 à 2014¹, afin que le Québec dispose de données populationnelles à jour sur les pratiques culturelles des Québécois et des Québécoises.

C'est pour combler ce besoin d'information que les partenaires de l'Observatoire de la culture et des communications (OCCQ) ont mandaté l'ISQ pour réaliser l'*Enquête québécoise sur les loisirs culturels et le divertissement* (EQLCD). Cette enquête vise principalement à comprendre les transformations liées à une diversification sans précédent des modes de consommation culturelle et à l'hétérogénéité des intérêts en fonction des usages et des contextes. Il est aussi possible d'identifier les raisons qui sous-tendent la fréquentation ou la non-fréquentation des lieux culturels, ainsi que d'observer la diversité des activités artistiques et culturelles amateurs, passées et présentes.

Objectifs

L'*Enquête québécoise sur les loisirs culturels et le divertissement* (EQLCD) a pour objectif de :

- relancer l'enquête sur les pratiques culturelles menée par le MCC tous les cinq ans de 1979 à 2014 ;
- analyser les pratiques culturelles des Québécois et Québécoises à l'ère numérique.

Plus spécifiquement, l'atteinte visée de ces objectifs est :

- Offrir aux organisations du milieu de la culture des données utiles au développement des politiques publiques, de la recherche, de l'intelligence d'affaires et de mesures d'équité et d'accessibilité à l'offre culturelle ;
- Offrir aux pouvoirs publics des données utiles à la planification stratégique et à la gestion de programmes ;
- Analyser la situation du français dans les pratiques et la consommation des contenus culturels ;
- Analyser le virage numérique dans les pratiques culturelles de la population ;
- Analyser les pratiques culturelles des jeunes (15-29 ans).

Structure du rapport méthodologique

Vous trouverez dans les cinq sections du présent document une description des principaux éléments de la méthodologie de l'EQLCD. Dans la section 1, on présente le plan d'échantillonnage de l'enquête et dans la section 2, les stratégies utilisées et les résultats obtenus lors de la collecte des données. La section 3 porte sur le traitement des données : le processus de validation, la méthode de pondération utilisée afin que les résultats puissent être inférés à la population visée, de même que l'examen de l'ampleur de la non-réponse partielle et de la non-réponse totale et le recours à l'imputation des données pour en atténuer l'effet sur les analyses. Les normes de présentation des résultats sont précisées à la section 4, et un aperçu de la portée et des limites de l'enquête est offert à la section 5.

Le présent document accompagne le rapport de résultats de l'*Enquête québécoise sur les loisirs et le divertissement 2024*, disponible sur le site Web de l'ISQ.

1. En raison de variations dans les méthodologies employées, les résultats de cette enquête ne peuvent être directement comparés à ceux des enquêtes précédentes.

1 Plan d'échantillonnage

Cette section comprend une description de la population visée et de la base de sondage, ainsi que toutes les informations utiles concernant la sélection de l'échantillon à partir de cette base.

1.1 Population visée

La population visée par l'EQLCD 2024 est composée de l'ensemble des personnes de 15 ans et plus vivant dans un logement non institutionnel au Québec. Cela inclut les personnes qui vivent dans un logement privé et celles qui vivent dans un logement collectif non institutionnel (résidence pour personnes âgées, couvent, etc.), mais exclut celles vivant dans un logement collectif institutionnel (hôpital, CHSLD, centre de réadaptation, etc.), ainsi que celles résidant dans les régions sociosanitaires du Nunavik (17) et des Terres-cries-de-la-Baie-James (18). La population des communautés des Premières Nations n'est pas exclue et fait donc partie de la population visée.

1.2 Base de sondage

La base de sondage utilisée pour sélectionner l'échantillon de l'enquête a été élaborée à partir des données du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Ce fichier présente plusieurs avantages : il permet notamment l'exclusion d'une partie des personnes non visées par l'enquête, tout en assurant une excellente couverture de la population ciblée. Il permet également la sélection de personnes en fonction de l'âge, du sexe², et du lieu de résidence, et contient les renseignements nécessaires pour communiquer avec celles-ci.

L'un des principaux inconvénients du FIPA est que les numéros de téléphone sont dans certains cas inexacts et parfois même absents, ce qui complique la collecte de données. Cette situation est particulièrement fréquente chez les jeunes de 18 à 24 ans. L'utilisation d'autres sources administratives, notamment celle du ministère de l'Éducation du Québec, a permis de pallier cette lacune en conformité avec la *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec*.

2. Pour les personnes transgenres ayant obtenu un changement de la mention du sexe figurant à leur acte de naissance auprès du Directeur de l'état civil, le sexe indiqué dans le FIPA est celui indiqué dans l'acte de naissance après le changement.

De plus, la base de sondage présente une légère sous-couverture, puisque certaines personnes admissibles à l'enquête ne sont pas inscrites au régime québécois d'assurance maladie (les personnes n'ayant pas renouvelé leur carte de la RAMQ, par exemple) et ne figurent donc pas au FIPA. De même, la base de sondage pourrait compter quelques personnes inadmissibles à l'enquête, par exemple celles n'ayant pas encore informé la RAMQ d'un déménagement à l'extérieur du territoire visé par l'enquête.

Il est donc difficile de quantifier de manière précise la couverture nette de la base de sondage, étant donné que la taille de la population visée ne peut pas être établie de façon exacte. En comparant les effectifs de la base de sondage aux plus récentes estimations de population produites par l'ISQ (qui tiennent compte de l'ensemble des personnes résidant au Québec), ajustées pour tenir compte de l'exclusion des personnes en institution de la base de sondage, on peut établir que la couverture de la population visée par le FIPA est d'au moins 93 %.

1.3 Méthode de sélection, taille et répartition de l'échantillon

Le tirage de l'échantillon s'est fait selon une stratification de la base de sondage visant à assurer un certain contrôle de la composition de l'échantillon. Les strates sont formées du croisement entre le regroupement des régions métropolitaines de recensement (RMR de Montréal, RMR de Québec, Autres RMR et Hors RMR) et le groupe d'âge (quatre catégories : 15-29 ans, 30-44 ans, 45-59 ans, 60 ans et plus)³. Des hypothèses quant aux taux d'admissibilité et de réponse ont par la suite été avancées, lesquelles ont ensuite permis de déterminer la taille de l'échantillon initiale pour chacune des strates de l'enquête définies à la fin de la présente section. La taille est calculée pour obtenir un coefficient de variation de moins de 15 % pour les situations suivantes :

- des proportions d'au moins 13 % dans les estimations par strate, soit les croisements RMR par groupe d'âge ;
- des proportions d'au moins 2,8 % dans les estimations par RMR.

Plus précisément, on a émis les hypothèses de départ suivantes :

- un taux de réponse visé de 55 % ;
- un taux d'admissibilité⁴ à l'enquête de 99 % ;
- un effet par RMR, modulé par groupe d'âge de 1,11.

Finalement, la taille d'échantillon retenue pour chacune des seize strates est répartie comme suit :

Tableau 1
Taille et répartition de l'échantillon

Regroupement de RMR	Groupe d'âge	Taille de l'échantillon
RMR Montréal	15-29 ans	1 585
	30-44 ans	1 512
	45-59 ans	1 558
	60 ans et plus	1 606
RMR Québec	15-29 ans	674
	30-44 ans	774
	45-59 ans	696
	60 ans et plus	1 151
Autres RMR	15-29 ans	674
	30-44 ans	741
	45-59 ans	709
	60 ans et plus	1 162
Reste du Québec	15-29 ans	674
	30-44 ans	670
	45-59 ans	692
	60 ans et plus	1 333
Total		16 211

Cela correspond à 6 261 personnes pour la RMR de Montréal, à 3 295 personnes pour la RMR de Québec, à 3 286 provenant d'autres RMR et à 3 369 personnes résidant en dehors d'une RMR.

3. Les catégories d'âge et les regroupements des régions métropolitaines de recensement retenus pour la stratification diffèrent de celles utilisées dans le rapport statistique de l'enquête.
4. L'inadmissibilité touche les personnes qui, au moment de la collecte, étaient décédées, étaient en logement collectif institutionnalisé, avaient déménagé hors du Québec ou résidaient dans les régions sociosanitaires du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James. On estime ce taux d'inadmissibilité à 1 %, ce qui correspond à un taux d'admissibilité de 99 %.

2

Collecte de données

Cette section porte sur les méthodes et les résultats de la collecte des données. On y présente notamment les instruments, les modes et les stratégies de collecte et les taux de réponse obtenus.

2.1 Prétest

Avant de lancer la collecte des données auprès des répondants et répondantes de l'enquête, un prétest a été réalisé auprès d'un petit échantillon de la population visée. Les répondants et répondantes du prétest ont reçu une lettre envoyée le 10 novembre 2023 leur mentionnant qu'un agent ou une agente les contacterait sous peu pour une entrevue téléphonique. L'objectif ultime du prétest était d'identifier les problèmes potentiels et de les régler avant le début de l'enquête, afin que la collecte se déroule correctement. Du côté du questionnaire, on voulait vérifier, en français et en anglais :

- la clarté de la formulation et l'ordre des questions ;
- la compréhension des instructions aux participants et participantes et aux intervieweurs et intervieweuses ;
- la capacité des participants et participantes à fournir les réponses telles qu'elles sont demandées ;
- la programmation du questionnaire téléphonique ;
- la durée du questionnaire.

Il était important aussi d'identifier :

- les raisons des refus ;
- les réticences des participants et participantes ;
- les questions qui suscitent beaucoup de questions/ commentaires.

Du 17 novembre 2023 au 10 décembre 2023, le questionnaire a été testé auprès de 128 personnes répondantes, dont 36 ont répondu en anglais, à partir d'un échantillon de 400 personnes.

Le taux de réponse s'est élevé à 32 %. La courte période de collecte ainsi que la longueur du questionnaire expliquent principalement le faible taux de réponse. En effet, le temps nécessaire pour faire l'entrevue (37 minutes) est demeuré le principal argument de refus. L'analyse des résultats du prétest a permis de faire des modifications au questionnaire, principalement pour le raccourcir.

Malgré le raccourcissement du questionnaire, on s'attendait à ce que le temps requis pour le remplir demeure élevé. Afin de mesurer s'il y a eu un effet de fatigue chez les répondants et répondantes qui aurait pu engendrer un biais dans les derniers blocs du questionnaire, on a décidé de faire alterner les trois blocs principaux, soit Audiovisuel, Audio et Lecture et écoute de livres d'une personne répondante à l'autre.

2.2 Méthodes de collecte

Instruments de collecte

Le questionnaire de l'EQLCD 2024 comprend 88 questions et sous-questions réparties en sept sections. Les questions portent sur les thèmes suivants :

- Pratiques culturelles numériques (internet, réseaux sociaux, jeux vidéo) et loisirs culturels ;
- Audiovisuel (télévision, plateformes, films, cinéma) (bloc en rotation) ;
- Audio (radio, musique, balados) (bloc en rotation) ;
- Lecture et écoute de livres (bloc en rotation) ;
- Spectacles, expositions ou événements culturels ;
- Culture autochtone ;
- Variables sociodémographiques.

La section sur l'utilisation d'internet, les réseaux sociaux, les jeux vidéo et les loisirs culturels détaille les habitudes des répondants et répondantes en lien avec l'utilisation d'internet à des fins personnelles, la fréquence de navigation sur les réseaux sociaux, la fréquence, les supports et le contexte de jeu aux jeux vidéo et leur participation à des activités artistiques et culturelles durant leur enfance (6-15 ans) et actuelles.

Le bloc suivant porte sur certaines des activités pratiquées par les gens durant leurs temps libres, en dehors du travail ou des études. On y pose des questions sur la fréquence de visionnement de contenus télévisuels, les supports (télévision traditionnelle, plateformes numériques, etc.), les abonnements aux services audiovisuels, ainsi que la nature des contenus télévisuels visionnés (type d'émission, préférences linguistiques, etc.).

La section suivante aborde les habitudes d'écoute de radio (hertzienne, en ligne ou par satellite), tant en direct qu'en différé, ainsi que le type d'émissions et de balados préférés. Les questions portaient aussi sur les abonnements payants ou gratuits à des plateformes de diffusion numérique de musique en continu, ainsi que sur le genre de musique écoutée, les préférences linguistiques et la provenance des artistes.

Dans la quatrième section, on décrit les habitudes de lecture et d'écoute de livres (papier, numérique et audio) durant les temps libres, et d'autres éléments connexes : fréquence, motivations, raisons de ne pas lire ou écouter des livres, genres, préférences linguistiques et provenance des livres.

Dans la section suivante, on décrit les lieux et les événements culturels auxquels les répondants et les répondantes ont pu assister au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, et d'autres éléments connexes : fréquence, motivations, raisons de ne pas visiter des lieux culturels, types d'événements, utilisation ou non du numérique.

L'avant-dernière section est consacrée aux questions portant sur la participation à des activités liées à la culture autochtone, et la dernière section porte sur les variables sociodémographiques.

Modes de collecte

La collecte des données s'est effectuée par ITAO et/ou par interview Web assistée par ordinateur (IWAO) à partir du logiciel Interviewer de Voxco. Ces modes de collecte présentent des avantages pour ce qui est de la qualité des données. Premièrement, le libellé des questions, y compris les périodes de référence et les pronoms, est personnalisé automatiquement en fonction de facteurs comme l'âge et le genre de la personne et des réponses aux questions précédentes. Deuxièmement, des mesures de contrôle isolent les réponses incohérentes ou hors norme et des instructions apparaissent à l'écran lorsqu'une telle situation se présente. La personne répondante reçoit une rétroaction immédiate, et une correction de l'incohérence peut être apportée. Troisièmement, le processus fait en sorte que les questions qui ne concernent pas la personne remplissant le questionnaire sont automatiquement sautées.

Période de collecte

La collecte des données s'est déroulée du 15 mars 2024 au 23 juillet 2024. Pour faciliter la gestion de la collecte des données, un suivi sur le nombre de questionnaires remplis par groupe d'âge était fait régulièrement. Cela a permis de suivre l'évolution de divers paramètres de collecte (dont les taux d'admissibilité et de réponse). Un taux de réponse de 55 % était visé.

2.3 Stratégies de collecte

Une formation a été donnée à l'équipe d'intervieweuses et d'intervieweurs chargée de la collecte téléphonique. Cette équipe a été formée non seulement pour mener des entrevues, mais aussi pour effectuer des relances et faire le suivi des dossiers. Il faut noter que la collecte multimode (téléphonique et Web) complexifie leur travail, puisqu'une partie des personnes n'ayant pas répondu sur le Web peut être plus difficile à joindre ou récalcitrante à participer. Il est néanmoins essentiel d'obtenir une bonne participation des personnes n'ayant pas initialement répondu sur le Web, car elles possèdent, en règle générale, des caractéristiques différentes des autres personnes répondantes. Il importe donc qu'elles soient représentées parmi les personnes répondantes, autrement il y aurait un risque d'obtenir des estimations comportant un biais important dû à la non-réponse.

Une lettre de présentation de l'enquête a été envoyée aux personnes sélectionnées pour leur expliquer les objectifs de l'enquête et les inviter à se rendre sur le site Web de cette dernière pour remplir le questionnaire électronique. Environ deux semaines après l'envoi de la lettre initiale, chaque personne échantillonnée n'ayant pas déjà rempli son questionnaire Web a reçu une lettre de rappel lui demandant de le faire. Une deuxième lettre de rappel était envoyée deux semaines plus tard si le questionnaire Web n'était toujours pas rempli. Environ dix jours après l'envoi de cette lettre, des appels de relance ont été effectués. Finalement, environ deux mois après l'envoi de la deuxième lettre de rappel, une lettre était envoyée aux personnes non rejointes. On a contacté les

personnes concernées par téléphone afin de les inciter à remplir leur questionnaire électronique sur le Web ou à réaliser l'entrevue téléphonique, selon leur préférence.

2.4 Résultats de la collecte

Tableau 2

Nombre de répondants et taux de réponse par strate

RMR	Groupe d'âge	Nombre de personnes répondantes	Taux de réponse (%)
Montréal	15-29 ans	733	46,6
	30-44 ans	769	51,1
	45-59 ans	835	53,7
	60 ans et plus	909	57,4
Québec	15-29 ans	330	49,1
	30-44 ans	435	56,3
	45-59 ans	390	56,1
	60 ans et plus	680	59,8
Autres RMR	15-29 ans	316	47,0
	30-44 ans	373	50,6
	45-59 ans	396	56,0
	60 ans et plus	650	56,7
Hors RMR	15-29 ans	286	42,6
	30-44 ans	331	49,6
	45-59 ans	358	51,7
	60 ans et plus	730	55,4
Total		8 521	52,8

Le taux de réponse s'élève donc à 53 %, dont 39 % obtenus sur le Web. La durée moyenne des entrevues téléphoniques a été de 41 minutes 28 secondes. La durée moyenne des questionnaires Web a été de 23 minutes 44 secondes.

À l'instar des taux de réponse généralement présentés par l'ISQ, ceux de l'EQLCD sont pondérés⁵. Ils tiennent compte, entre autres, de la non-proportionnalité régionale de l'échantillon de l'enquête. Au total, 16 211 personnes ont participé à l'enquête, soit 3 607 personnes de 15 à 29 ans, 3 697 personnes de 30 à 44 ans, 3 655 personnes

5. Plus de renseignements sur la pondération sont fournis à la section 3.2.

de 45 à 59 ans et 5 252 personnes de 60 ans et plus, ce qui correspond à un taux de réponse pondéré de 46 % chez les 15-29 ans, de 51 % chez les 30-44 ans, de 54 % chez les 45-59 ans et de 57 % chez les 60 ans et plus. À l'échelle des RMR, le taux de réponse pondéré est de 53 % pour la RMR de Montréal, de 56 % pour la RMR de Québec, de 53 % pour les autres RMR et de 51 % pour le reste du Québec.

On note également des différences selon le groupe d'âge. En effet, pour la RMR de Montréal, le taux de réponse pondéré oscille entre 47 % et 57 %. Pour la RMR de Québec, le taux de réponse pondéré par catégorie d'âge va de 49 % à 60 %. Pour les autres RMR, le taux de réponse pondéré se situe entre 47 % et 57 %. Finalement, pour le reste du Québec, le taux de réponse pondéré varie entre 43 % et 55 %.

Parmi les raisons possibles pour lesquelles les personnes sélectionnées n'ont pas répondu à cette enquête, la durée a été majoritairement choisie.

Quelques personnes qui, au moment de la collecte, avaient déménagé dans un ménage collectif institutionnel ou à l'extérieur du Québec, ou étaient décédées ont également été exclues de l'enquête. Elles représentent une source d'inadmissibilité à l'enquête (0,7 %). On estime le taux d'admissibilité à 95,3 %, bien qu'on ait initialement prévu un taux de 98 %. Finalement, environ 86 % des personnes répondantes ont opté pour remplir le questionnaire en ligne.

3 Traitement des données

Dans cette section, on aborde les étapes de traitement des données recueillies. On traite de la validation de la qualité des données, de la pondération nécessaire à l'inférence à la population visée ainsi que de l'examen de la non-réponse totale et partielle et des traitements d'imputation effectués.

3.1 Validation et saisie

Une validation du statut de réponse des personnes sélectionnées (répondantes, non répondantes ou inadmissibles) a d'abord été effectuée. Quelques personnes ayant fourni des questionnaires incomplets ont été considérées comme non répondantes. Des validations ont été effectuées en cours de collecte et a posteriori pour comparer les réponses fournies aux renseignements contenus dans la base de sondage, plus particulièrement pour le sexe, la date de naissance et le code postal du lieu de résidence. La concordance étant exacte à quelques exceptions près, rien n'indiquait que certains questionnaires devaient être rejetés.

Étant entièrement informatisées, les collectes téléphoniques et sur le Web permettent d'effectuer plusieurs validations de base pendant l'entrevue, notamment une vérification du respect des choix de réponse ou de l'adéquation des sauts de section, pour les blocs de questions ne s'adressant qu'à un sous-groupe de personnes répondantes. Une validation a posteriori a été effectuée afin d'assurer la cohérence des réponses fournies par une même personne, ce qui a permis de relever quelques erreurs qui ont été corrigées. Les réponses ont été colligées de manière à distinguer les personnes ayant omis de répondre à une question de celles qui n'étaient pas concernées par cette question.

3.2 Pondération

La pondération est essentielle pour la production des résultats de l'enquête. Elle permet de faire des inférences adéquates à la population visée, bien que celle-ci n'ait pas été sondée dans sa totalité. Elle consiste à attribuer un poids statistique à chaque personne répondante. Ce poids correspond au nombre de personnes qu'une répondante ou un répondant représente au sein de la population visée. Il doit tenir compte, entre autres, de la probabilité de sélection de la personne, prédéterminée par le plan d'échantillonnage, et de la non-réponse à l'enquête. En effet, en raison des objectifs de diffusion de résultats par regroupement de RMR et par catégorie d'âge (voir section 1.3), le plan de sondage a inévitablement entraîné des probabilités de sélection variables. La pondération permet la correction de la distorsion créée par le plan de sondage utilisé pour la sélection de l'échantillon. De plus, il est connu que dans les enquêtes, la probabilité de répondre varie selon plusieurs caractéristiques sociodémographiques. Il est donc nécessaire de tenir compte de ces éléments en les intégrant à la pondération.

De façon plus détaillée, le poids initial de chaque personne faisant partie de l'échantillon de l'EQLCD 2024 a été déterminé en fonction de l'inverse de sa probabilité de sélection. Ensuite, un ajustement a été fait pour tenir compte de l'admissibilité à l'enquête. Le statut d'admissibilité étant inconnu pour la plupart des personnes non

répondantes, il fallait réduire leur poids afin de refléter le fait qu'une partie d'entre elles était probablement inadmissible. La première phase visait à corriger les poids pour tenir compte de l'inadmissibilité due au fait que des personnes sont décédées, ont déménagé hors du Québec ou vivaient dans un logement collectif institutionnel. Pour cet ajustement, la méthode du score de propension à répondre a été employée (Haziza et Beaumont 2007 ; Eltinge et Yansaneh 1997). Elle consiste à modéliser le fait d'être admissible ou non à l'enquête et à créer ensuite des classes de pondération qui correspondent à des groupes d'individus ayant des caractéristiques et des proportions de personnes admissibles semblables⁶. Un taux d'admissibilité est calculé pour chacune des classes formées à partir de cette méthode, ce qui permet l'ajustement du poids des personnes non répondantes dont le statut d'admissibilité est inconnu.

L'étape suivante est l'ajustement pour la non-réponse totale. Une fois de plus, la méthode du score de propension à répondre a été employée. Dans ce cas-ci, elle consiste à modéliser le fait d'avoir répondu ou non à l'enquête selon les renseignements disponibles dans la base de sondage et issus du FIPA ou créés à partir de ce dernier⁷. Des classes composées de personnes ayant des caractéristiques et une propension à répondre semblables, différentes des classes de pondération créées précédemment pour l'ajustement de l'admissibilité, ont ainsi été formées. À l'intérieur de chaque classe, le poids des personnes répondantes a été ajusté par l'inverse du taux de réponse observé à l'enquête.

Par la suite, on a vérifié qu'aucune personne n'avait de poids très élevé comparativement aux poids des individus de la même RMR et du même groupe d'âge, afin de s'assurer qu'une personne répondante n'exerce pas une influence induite sur les statistiques produites. Pour ce faire, une méthode appelée « écart-sigma » a été utilisée (Bernier et Nobrega 1998). Lorsqu'il est jugé trop élevé, le poids d'une personne est abaissé au poids inférieur le

plus près dans le même croisement RMR-groupe d'âge. Cette technique de comparaison a été utilisée, mais aucun poids extrême n'a été détecté dans le cadre de cette enquête.

La dernière étape, soit le calage aux marges⁸, consiste à ajuster la pondération pour que la somme des poids des personnes répondantes corresponde bien aux effectifs connus de la population visée par l'enquête⁹, et cela pour :

- le croisement du sexe (2 catégories) et de la catégorie d'âge (4 catégories : 15-29 ans, 30-44 ans, 45-59 ans, 60 ans et plus) à l'échelle provinciale ;
- le croisement du sexe (2 catégories) et de la catégorie d'âge (4 catégories : 15-29 ans, 30-44 ans, 45-59 ans, 60 ans et plus) à l'échelle des regroupements de RMR.

3.3 Non-réponse totale

La non-réponse totale survient lorsqu'une personne sélectionnée et admissible ne remplit pas le questionnaire de l'enquête pour diverses raisons. Cette non-réponse peut entraîner des biais dans les estimations si les personnes ayant répondu présentent des caractéristiques différentes de celles ne l'ayant pas fait et que ces caractéristiques sont liées au sujet de l'enquête. La pondération est ajustée pour la non-réponse à l'enquête (section 3.2), ce qui permet de réduire le risque de biais dû à celle-ci. Toutefois, seules les informations contenues dans la base de sondage, donc connues pour l'ensemble de l'échantillon, peuvent être prises en considération pour cet ajustement. Ainsi, malgré l'utilisation de la pondération, des résultats de l'enquête peuvent quand même être biaisés si la non-réponse totale est liée à une ou plusieurs caractéristiques non disponibles dans la base de sondage et que ces caractéristiques sont fortement corrélées à certains indicateurs.

-
6. Les variables (issues du FIPA ou créées à partir de ce dernier) retenues dans le modèle sont : l'âge, le sexe, la région métropolitaine de recensement et le nombre de numéros de téléphone au dossier.
 7. Les variables retenues dans le modèle sont : l'indice de défavorisation matérielle et sociale (Gamache et autres 2017), l'âge, le sexe, la région métropolitaine de recensement et la présence ou non d'une conjointe ou d'un conjoint.
 8. Le *calage aux marges* est une procédure que l'on peut appliquer pour incorporer des données auxiliaires. Cette procédure rajuste les poids d'échantillonnage au moyen de multiplicateurs appelés *facteurs de calage*, lesquels font correspondre les estimations aux totaux connus.
 9. Ces effectifs sont dérivés des plus récentes estimations de population de l'ISQ (1^{er} juillet 2021) produites à partir du recensement de 2021.

3.4 Non-réponse partielle

Définition

La non-réponse partielle désigne l'absence de réponse à une question pour certaines personnes ayant rempli le questionnaire. Il est connu qu'une non-réponse partielle importante peut entraîner certains biais dans les estimations, au même titre que la non-réponse totale, s'il s'avère que les personnes non répondantes présentent des caractéristiques différentes de celles des personnes répondantes et que ces caractéristiques sont de surcroît liées au thème étudié. La pondération tient compte de la non-réponse totale, mais n'a pas été ajustée pour la non-réponse partielle.

Taux de non-réponse partielle

Le taux de non-réponse partielle pondéré à une question est défini comme le rapport entre le nombre pondéré de personnes n'ayant pas répondu à celle-ci et le nombre pondéré de personnes admissibles à y répondre. Plus ce taux est élevé, plus le risque de biais induits par la non-réponse partielle est grand. On fait généralement l'hypothèse qu'une non-réponse partielle inférieure à 5 % a une incidence négligeable sur les estimations à l'échelle provinciale, sauf dans une situation où la non-réponse partielle est fortement caractérisée.

La non-réponse partielle étant peu élevée pour la grande majorité des questions de l'EQLCD 2024, son incidence sur le risque de biais dans les résultats est faible. Les seules questions qui affichent une non-réponse partielle supérieure à 5 % concernent le plus haut diplôme obtenu par les parents. Pour le plus haut diplôme obtenu par le parent A, il s'agit d'un taux de non-réponse partielle de près de 17 % et pour le plus haut diplôme obtenu par le parent B, on observe un taux de non-réponse partielle de 18 %. Il a été jugé normal que cette information soit inconnue pour un pourcentage de la population plus élevé qu'à l'habitude.

Imputation

L'imputation des données manquantes est une solution mise de l'avant pour minimiser l'effet de la non-réponse partielle dans les enquêtes. L'imputation consiste à remplacer la donnée manquante d'une personne par une valeur attribuée sur la base des renseignements disponibles au sujet de celle-ci. Une imputation valable requiert la présence de renseignements corrélés aux questions à imputer ne présentant pas eux-mêmes une non-réponse partielle importante.

Conformément aux nouvelles pratiques de l'ISQ en matière de statistiques sociales, les résultats de l'*Enquête québécoise sur les loisirs culturels et le divertissement* seront ventilés selon le genre des personnes plutôt que selon le sexe. Par genre, on entend le genre actuel, qui peut différer du sexe assigné à la naissance ou de celui inscrit dans les documents officiels. La publication de statistiques pour les personnes non binaires n'est pas possible pour cette enquête, pour des raisons de qualité des estimations et de confidentialité des données, vu la petite taille de cette population. Une variable « genre » à deux catégories est donc utilisée, laquelle comprend la répartition des personnes non binaires. Ainsi, la catégorie « Hommes+ » comprend les hommes et certaines personnes non binaires ; la catégorie « Femmes+ » comprend les femmes et certaines personnes non binaires. Le genre de la personne répondante et le genre des parents ont été imputés lorsque manquants.

4

Précision et tests statistiques

Cette section porte sur certains aspects de l'analyse, dont l'estimation de la précision et les tests statistiques.

4.1 Précision des estimations

Dans toute enquête statistique, les estimations produites sont entachées d'erreurs. Premièrement, il y a l'erreur liée à l'échantillonnage, attribuable au fait que seule une partie de la population visée est sélectionnée pour participer à l'enquête. Deuxièmement, il y a les erreurs entraînées par la non-réponse ou par une faiblesse de la base de sondage. Enfin, il y a les erreurs de mesure associées à des questions difficiles à interpréter et à la saisie ou au traitement de données. Dans les sections précédentes, il a déjà été question de la principale source d'erreur non liée à l'échantillonnage, soit la non-réponse.

L'erreur due à l'échantillonnage se répercute sur les estimations produites, la précision étant influencée par la complexité du plan d'échantillonnage. Il est donc nécessaire de mesurer la précision de chaque estimation avant de procéder à l'analyse et à l'interprétation des résultats inférés à la population visée. Dans l'EQLCD 2024, l'estimation de la variance et les tests statistiques sont effectués à l'aide de poids d'autoamorçage, aussi appelés « poids *bootstrap* ». Ainsi, une série de 500 poids d'autoamorçage a été créée afin de tenir compte adéquatement du plan de sondage complexe, de tous les ajustements d'inadmissibilité, de non-réponse et de calage apportés à la pondération dans l'estimation de la variance et des tests statistiques (Rust et Rao 1996). Ces poids ont par la suite été utilisés avec le logiciel SUDAAN. Le coefficient de variation (CV), qui permet de mesurer la précision relative

d'une estimation, est utilisé pour quantifier l'erreur d'échantillonnage. Plus le CV est petit, plus l'estimation est précise. Le CV s'exprime comme suit :

$$CV = \frac{\sqrt{\text{variance de l'estimation}}}{\text{estimation}}.$$

4.2 Erreurs de mesure

Grâce aux normes et aux méthodes qu'il applique lors de la réalisation d'enquêtes, l'ISQ peut garantir la constitution d'un échantillon véritablement représentatif de la population québécoise. Le principal risque ici est lié à la durée du questionnaire. La durée maximale de 30 minutes souhaitée initialement a été dépassée, et cela a pu se refléter sur le taux de réponse. Également, cela a potentiellement engendré un effet de fatigue, mis en lumière par la rotation des blocs. En effet, nous avons observé de manière plus fréquente la réponse « Jamais » à trois des questions présentes dans les trois blocs en rotation, lorsque le bloc était présenté en deuxième ou en troisième position. L'hypothèse est que certains répondants ont voulu éviter de répondre aux sous-questions de ces blocs. Les variables touchées portent sur la fréquence de la fréquentation du cinéma, la fréquence de l'écoute de la radio ainsi que la fréquence de lecture au cours des 12 derniers mois. Afin de limiter les sources de biais potentiels dans l'estimation des questions touchées, la recommandation est de considérer seulement les personnes ayant répondu à la question lorsque le bloc était en premier.

Une autre limite observée est liée à la compréhension de la notion de « contenu québécois », qui peut différer de la notion de « contenu créé par un Québécois ou une Québécoise ». La définition retenue par l'équipe de projet correspond au contenu créé par un Québécois ou une Québécoise, quelles que soient sa langue et son origine ethnique. Cette précision était demandée dans tous les blocs traitant de produits culturels, et il pourrait y avoir eu une mauvaise compréhension, ce qui pourrait avoir fait varier la quantité de contenu québécois consommé par les Québécois et Québécoises. En effet, il peut être parfois difficile d'identifier le contenu créé par un Québécois ou une Québécoise, par exemple dans le cas où le contenu serait diffusé dans plusieurs pays et/ou dans une autre langue.

Concernant les autres questions abordées dans le questionnaire, rien n'indique qu'il y ait des erreurs de mesure.

4.3 Tests statistiques

Dans les tableaux de l'EQLCD 2024, en présence d'un croisement entre deux variables, un test statistique d'indépendance du khi-deux¹⁰ est utilisé pour faire une comparaison globale des proportions entre différents sous-groupes (p. ex. les catégories d'âge). Lorsque la variable d'analyse ou la variable de croisement compte plus de deux catégories et qu'un écart significatif au seuil de 0,05 est détecté, des tests de comparaison des proportions peuvent être menés afin de repérer les écarts les plus importants. Ces tests reposent sur une statistique de Wald construite à partir de la différence de la transformation « logit » des proportions¹¹. Notons qu'un écart important entre deux proportions n'est pas nécessairement statistiquement significatif. Tout dépend de la variabilité associée aux estimations. Des résultats non significatifs peuvent être signalés s'ils offrent un intérêt particulier ou s'ils font exception dans une série de résultats significatifs. Ils peuvent être présentés sous forme de tendance lorsque leur valeur p est non significative, mais se situe près du seuil de signification.

4.4 Comparaisons avec d'autres enquêtes

Aucune étude détaillée n'a été effectuée pour évaluer la comparabilité de l'EQLCD avec d'autres enquêtes. Toute personne qui souhaite comparer des résultats de l'EQLCD avec d'autres sources de données devrait tenir compte dans son interprétation des différences méthodologiques. De plus, toute comparaison devrait être évitée en présence d'écarts importants. En effet, plusieurs éléments méthodologiques peuvent avoir une incidence sur la comparabilité, notamment la base de sondage, la population visée, la méthode de collecte, la formulation des questions, le mode d'administration des questions et l'univers couvert par l'indicateur étudié. Il est particulièrement délicat de faire des comparaisons temporelles avec d'autres enquêtes, surtout sur de courtes périodes. En effet, les écarts entre deux périodes rapprochées sont en général faibles, de sorte qu'il devient hasardeux de les attribuer à des changements réels plutôt qu'à des différences méthodologiques, surtout s'ils sont petits. À l'opposé, si les écarts sont importants, on pourra croire à un effet méthodologique, puisqu'il est généralement peu probable d'observer de grands changements dans la population sur de courtes périodes.

Dans le cas de l'EQLCD 2024, il a été établi dès le départ que des comparaisons avec les enquêtes sur les pratiques culturelles de la population québécoise réalisées par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) de 1979 à 2014 ne pouvaient être faites. Les principales raisons énoncées sont des différences à l'échelle du questionnaire et de la méthodologie.

10. On utilise une version modifiée du test du khi-deux habituel qui tient compte du plan de sondage de l'enquête : il s'agit de l'ajustement de Satterthwaite du test du khi-deux. Plus précisément, c'est la statistique F correspondant à cette correction du test du khi-deux qui est utilisée dans les analyses.

11. La transformation $\text{logit} = \log(p/(1 - p))$ est utilisée comme transformation normalisatrice dans la construction d'intervalles de confiance, en particulier pour de petites proportions, afin que leurs taux de couverture soient améliorés (Korn et Graubard 1999).

5

Portée et limites de l'enquête

Les données des 16 211 personnes répondantes de l'EQLCD 2024 offrent un grand potentiel analytique à l'échelle provinciale et régionale. Tout a été mis en place pour maximiser la qualité, la représentativité et la comparabilité des résultats produits. Des efforts considérables de collecte ont été déployés pour obtenir les taux de réponse ciblés par regroupement de RMR en fonction de la catégorie d'âge. Les individus des groupes d'âge de 15 à 29 ans et 30 à 44 ans ont été les plus difficiles à convertir en répondants et en répondantes, ce qui était attendu dès le départ. Toutefois, les taux se sont rapprochés des taux souhaités.

Toutes les estimations produites dans le cadre de l'EQLCD 2024 sont pondérées et tiennent compte non seulement du plan de sondage, mais aussi de la non-réponse totale de manière à assurer la fiabilité de l'inférence à la population visée. De plus, toutes les mesures de précision et les tests statistiques ont été produits en considérant la complexité du plan de sondage de l'enquête. Néanmoins, cette enquête comporte quelques limites.

Il est important de tenir compte des mises en garde et des recommandations mentionnées dans les sections précédentes afin d'utiliser adéquatement les données de cette enquête. À la section 4.2, on explique, entre autres, comment tenir compte du plan de sondage complexe lors de la mesure de la précision des résultats produits. Par exemple, les résultats des tests pour lesquels le seuil observé est près du seuil de signification devraient être interprétés avec prudence.

Mentionnons également que des données telles que celles recueillies dans le cadre de l'EQLCD ne permettent pas d'établir de lien de causalité. Les associations ou les différences significatives observées laissent supposer un tel lien, mais elles ne permettent pas de le confirmer. Compte tenu des objectifs spécifiques de l'enquête,

les analyses présentées par l'ISQ s'appuient sur des méthodes bivariées. L'interprétation de certains résultats doit donc être faite avec prudence. Une analyse multivariée pourrait éventuellement être effectuée dans certains cas, par exemple, pour contrôler certains facteurs confondants. L'approche retenue dans le rapport statistique de l'enquête permet toutefois de fournir un premier portrait global des pratiques culturelles des Québécois et de mettre en lumière certains éléments de contexte.

Comme mentionné en 4.1, l'effet de fatigue qui était préoccupant lors de l'élaboration du questionnaire a été rencontré, puisque les répondants et répondantes ont choisi plus souvent le choix « Jamais » pour les questions des blocs qui n'arrivaient pas en premier dans la rotation, possiblement pour éviter de répondre à des questions par la suite. Pour cette raison, il a été convenu que pour les questions concernées, seuls les répondants et répondantes ayant répondu à la question lorsqu'elle était présentée en premier étaient retenus. Le nombre d'individus étant ainsi réduit, la qualité de certains croisements de variables pourrait être trop basse pour l'analyse étant donné la précision nécessaire pour calculer la prévalence d'un résultat. Ce constat montre bien l'incidence du fardeau des répondants et répondantes, et renforce la recommandation voulant qu'il faille réduire la longueur du questionnaire pour les prochaines éditions.

Un autre élément soulevé est le malaise pouvant survenir dans la section *Culture autochtone*. Étant donné que les questions étaient successives et que certains répondants et répondantes ont dû répondre *non* à l'ensemble de ces questions, il serait préférable de distribuer les questions dans les sections correspondant au sujet de chacune d'elles.

Comme on l'indique dans la section *Erreurs de mesure*, il est important de mentionner que les variables portant sur la provenance québécoise du contenu doivent être interprétées avec prudence.

Par ailleurs, la mesure de faible revenu (MFR) avant impôt sert d'indicateur du niveau de revenu d'un ménage. Elle est construite à partir des catégories de revenu total du ménage déclaré par les répondantes et les répondants. Rappelons que l'EQLCD, contrairement aux enquêtes portant spécifiquement sur le revenu, ne comporte qu'une seule question sur ce sujet. Cette mesure permet d'estimer la situation économique d'un ménage d'après son revenu avant impôts et sa taille. Ainsi, la MFR tient compte du fait que les ménages de grande taille ont des besoins de base plus importants. Elle tient également compte du fait que l'ajout d'une personne est moins coûteux dans un grand ménage que dans un ménage plus petit. Pour une personne vivant seule, la mesure de faible revenu correspond à un pourcentage fixe (50 %) du revenu médian « ajusté » des Québécoises et Québécois pour une année donnée. En 2021¹², on estime que le revenu individuel médian ajusté avant impôt est de 53 718 \$¹³. Les ménages ne comptant qu'une seule personne et dont le revenu est inférieur à 26 859 \$ sont donc considérés comme étant à faible revenu selon la MFR. Quant aux ménages de deux personnes ou plus, ils sont considérés

comme étant à faible revenu lorsque leur revenu est inférieur au produit de la multiplication de 26 859 \$ par la racine carrée du nombre de personnes dans le ménage. La construction de la MFR permet de créer des groupes homogènes de personnes selon le niveau de revenu de leur famille. Le premier groupe contient les personnes de la population visée qui sont les moins bien nanties en termes relatifs. L'utilisation de cette mesure comme variable de croisement permet d'examiner les liens entre les habitudes de consommation de produits culturels et le niveau de revenu. Or, comme c'est en général le cas dans les enquêtes auprès des individus qui comportent une seule question globale sur le revenu total du ménage, on observe une surestimation de la défavorisation des ménages causée par une sous-déclaration des revenus. Pour une estimation plus fiable du taux de faible revenu, le lectorat est invité à consulter les publications de l'Institut sur le sujet¹⁴.

En terminant, l'ISQ peut garantir la constitution d'un échantillon véritablement représentatif de la population québécoise et la production de résultats statistiques d'une grande fiabilité. Les résultats de cette enquête peuvent être utilisés en toute confiance en tenant compte des limites et des mises en garde mentionnées précédemment.

12. Il s'agissait des plus récentes données disponibles.

13. Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu et Enquête canadienne sur le revenu*, fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

14. Voir entre autres Institut de la statistique du Québec (2022).

Références bibliographiques

BENDER, A. K. (2017). "Ethics, Methods, and Measures in Intimate Partner Violence Research: The Current State of the Field", *Violence Against Women*, [En ligne], vol. 23, n° 11, p. 1382-1413. doi : [10.1177/1077801216658977](https://doi.org/10.1177/1077801216658977). (Consulté le 13 juillet 2021).

BERNIER, J., et K. NOBREGA (1998). "Outlier detection in asymmetric samples: A comparison of an inter-quartile range method and a variation of a sigma gap method", *Statistical Society of Canada Annual Meeting, Proceedings of the Survey Methods Section*, [En ligne], p. 137-141. [ssc.ca/sites/default/files/survey/documents/SSC1998_J_Bernier.pdf] (Consulté le 27 février 2023).

CENTERS FOR DISEASE CONTROL AND PREVENTION (2021, mis à jour le 19 juillet). *The National Intimate Partner and Sexual Violence Survey (NISVS)*, [En ligne]. [www.cdc.gov/violenceprevention/datasources/nisvs/index.html] (Consulté le 2 février 2023).

ELTINGE, J. L., et I. S. YANSANEH (1997). « Méthodes diagnostiques pour la construction de cellules de correction pour la non-réponse, avec application à la non-réponse aux questions sur le revenu de la U.S. Consumer Expenditure Survey », *Techniques d'enquête*, [En ligne], produit n° 12-001-X19970013103 au catalogue de Statistique Canada, vol. 23, n° 1, juin, p. 37-45. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/12-001-x/1997001/article/3103-fra.pdf?st=YRiuivNK] (Consulté le 27 février 2023).

FLORES, J., M.-A. GRAVEL et C. LECOURS (2017). *Compendium sur la mesure de la violence conjugale au Québec*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 126 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/compendium-sur-la-mesure-de-la-violence-conjugale-au-quebec.pdf] (Consulté le 12 juillet 2021).

FORD-GILBOE, M., et autres (2016). "Development of a brief measure of intimate partner violence experiences: the Composite Abuse Scale (Revised)-Short Form (CASR-SF)", *BMJ Open*, [En ligne], vol. 6, n° 12, 13 p. doi : [10.1136/bmjopen-2016-012824](https://doi.org/10.1136/bmjopen-2016-012824). (Consulté le 10 juillet 2020).

GAMACHE, P., D. HAMEL et R. PAMPALON (2019). *L'indice de défavorisation matérielle et sociale : en bref*, [En ligne], Québec, Institut national de santé publique du Québec, 9 p. [www.inspq.qc.ca/sites/default/files/santescope/indice-defavorisation/guidemethodologiquefr.pdf] (Consulté le 27 février 2023).

Haziza, D., et J.-F. BEAUMONT (2007). "On the Construction of Imputation Classes in Surveys", *International Statistical Review*, [En ligne], vol. 75, n° 1, avril, p. 25-43. doi : [10.1111/j.1751-5823.2006.00002.x](https://doi.org/10.1111/j.1751-5823.2006.00002.x). (Consulté le 27 février 2023).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2022). *Revenu et faible revenu au Québec en 2019 : les plus récentes données et les tendances depuis 25 ans*, [En ligne]. [statistique.quebec.ca/fr/document/revenu-et-faible-revenu-quebec-2019-donnees-et-tendances-depuis-25-ans] (Consulté le 27 février 2023).

KORN, E. L., et B. I. GRAUBARD (1999). *Analysis of Health Surveys*, New York, John Wiley & Sons, 382 p.

- LESSARD, G., et autres (2015). « Les violences conjugales, familiales et structurelles : vers une perspective intégrative des savoirs », *Enfances, Familles, Générations*, [En ligne], n° 22, printemps, 26 p. doi : [10.7202/1031116ar](https://doi.org/10.7202/1031116ar). (Consulté le 19 avril 2019).
- LOHR, S. L. (2010). *Sampling: Design and Analysis*, 2^e édition, États-Unis, Duxbury Press, 596 p.
- RUST, K. F., et J. N. K RAO. (1996). "Variance estimation for complex surveys using replication techniques", *Statistical Methods in Medical Research*, [En ligne], vol. 5, n° 3, septembre, p. 283-310. doi : [10.1177/096228029600500305](https://doi.org/10.1177/096228029600500305). (Consulté le 27 février 2023).
- STATISTIQUE CANADA (2003). *Méthodes et pratiques d'enquête*, produit n° 12-587-XPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 442 p.
- STATISTIQUE CANADA (2018, mis à jour le 4 avril). *Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP)*, [En ligne]. [www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5256] (Consulté le 2 février 2023).
- Wathen, C. N., et autres (2022). *Analysis of intimate partner violence data from the 2018 Survey of Safety in Public and Private Spaces: Technical Report*, [En ligne], Western University, Ontario, 37 p. [gtvincubator.uwo.ca/wp-content/uploads/2022/10/Wathen_CASrSF_FinalReport_Fall2022.pdf] (Consulté le 27 février 2023).

« Une organisation
statistique performante
au service d'une société
québécoise en évolution »

statistique.quebec.ca